

Initiales du président

Initiales de la directrice

No. de la
résolution
ou annotation

**Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École du Dôme**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PORTAGES DE L'OUTAOUAIS
ÉCOLE DU DÔME**

Procès-verbal de la 1^{ère} séance du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2020-2021 tenue le 6 octobre 2020 à 18h30, de façon virtuelle.

SONT PRÉSENTES

Mesdames	
Baptiste, Françoise	Parent invité
Bard, Catherine	Enseignante
Hall, Mélanie	Directrice adjointe
McFadden, Sandra	Enseignante
McMartin, Danielle	Personnel de soutien
Paquet, Marie-Ève	Parent invité
Rochon, Marie-Hélène	Parent
Roux, Marie-Christine	Enseignante
Souffrant, Valérie	Parent invité

PARTICIPENT ÉGALEMENT

Messieurs	
Auger, Martin	Directeur
Daoust, Jean-Sébastien	Parent
Kadja, Gabin	Parent
Morin, Guillaume	Parent invité
Routhier, Martin	Parent

EST ABSENT

Benoit Martineau	Représentant EHDAA
------------------	--------------------

1. PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Le directeur accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le directeur fait la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Madame Brigitte Prévost d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 15 JUIN 2020.

Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020. Il

Initiales du président

Initiales de la directrice

Procès-verbal
du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
de l'École du Dôme

est proposé par madame Sandra McFadden d'adopter le procès-verbal de la réunion du 15 juin 2020.

4. PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC

Aucune intervention du public.

5. MOT DE LA DIRECTION

Monsieur Auger parle du début d'année, des règles sanitaires, de la charge de travail du personnel et des souhaits pour l'année.

CE #20-21-01

6. Élections (présidence et vice-présidence)

Monsieur Martin Auger explique le rôle de la présidence du conseil d'établissement.

Madame Marie-Hélène Rochon se propose comme présidente. Monsieur Jean-Sébastien Daoust se propose comme vice-président.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 56 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, stipule que le conseil d'établissement doit choisir son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres de la commission scolaire ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Martin Auger, il est résolu à l'unanimité ;
- **DE NOMMER** madame Marie-Hélène Rochon comme présidente du conseil d'établissement de l'école du Dôme pour l'année scolaire 2020-2021 et monsieur Jean-Sébastien Daoust comme vice-président.
- **DE MANDATER** monsieur Martin Auger pour qu'il informe la commission scolaire du nom de la nouvelle présidente du conseil d'établissement de l'école du Dôme pour l'année scolaire 2020-2021.

CE #20-21-02

7. Choix d'un (e) secrétaire

- **CONSIDÉRANT** que les membres du conseil d'établissement veulent se choisir une secrétaire pour prendre les notes ;
- **CONSIDÉRANT** que les notes seront transcrites au propre par la secrétaire de l'école ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Catherine Bard, il est résolu à l'unanimité ;

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme</p>
--	---

- **DE NOMMER** madame Catherine Bard comme secrétaire au conseil d'établissement de l'école du Dôme pour l'année scolaire 2020-2021.

8. Choix d'un trésorier ou d'une trésorière

Aucune personne.

9. Décisions :

9.1 Dates des rencontres

Les rencontres seront le 12 novembre, 17 décembre, 21 janvier, 25 février, 15 avril, 20 mai et 17 juin.

9.2. Règles de régie interne

Il faut enlever CSPO et mettre CSSPO.

9.3. Budget de fonctionnement

Aucune dépense pour cette rencontre.

9.4. Autorisation de sortie

Les sorties suivantes sont approuvées (sporthèque, piste cyclable, parc Daniel-Johnson, parc des Hautes-Plaines).

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la programmation des activités proposée par la direction ;

CONSIDÉRANT que la proposition de monsieur le directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* ;

- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de madame Catherine Bard, il est résolu à l'unanimité ;
- **D'APPROUVER** les sorties pour l'année scolaire 2020-2021

9.5. Journées pédagogiques

Aucune sortie prévue jusqu'à nouvelle ordre.

9.6. Cour d'école

Il y aura un comité.

- **CONSIDÉRANT** que l'article 87 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, donne au conseil d'établissement, le mandat d'approuver la

CE #20-21-03

CE #20-21-04

<p>Initiales du président</p> <p>-----</p> <p>Initiales de la directrice</p>	<p>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme</p>
--	---

programmation des activités proposée par la direction ;

- **CONSIDÉRANT** que la proposition de monsieur le directeur a été élaborée avec la participation des membres du personnel, conformément à l'article 89 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* ;
- **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Madame Marie-Hélène Rochon, il est résolu à l'unanimité ;

D'APPROUVER le comité pour l'année scolaire 2020-2021.

9.7. Sortie éducative

Un artiste viendra à l'École au coût de 10\$ par élève en 3^e année.

10. INFORMATIONS ET/ OU DISCUSSIONS :

10.1. Mesures sanitaires

Monsieur Auger présente le plan d'action.

10.2. Plan d'urgence

Monsieur Auger présente le plan de mesures sanitaires à l'école.

10.3. Outils technologiques

Monsieur Auger décrit le matériel informatique en cas de besoin.

10.4. Écran

Madame Marie-Hélène Rochon parle de ses préoccupations par rapport au temps d'écran.

10.5. Présentation des enseignants

Madame Marie-Hélène Rochon rappelle l'importance que tous les enseignants se présentent en début d'année.

10.6. Portes d'entrée le matin

Nous rappelons le fonctionnement de l'entrée des élèves.

10.7. OPP

Il n'y a pas de mandat pour l'OPP pour le moment.

11. Mot de la technicienne du service de garde

Madame Brigitte Prévost parle des journées pédagogiques à venir.

12. Mot des membres du personnel

Initiales du président ----- Initiales de la directrice	Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'École du Dôme
---	--

Aucun

13. Mot du représentant au comité EHDA du CSSPO
 Absent

14. Varia
 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Catherine Bard que la séance soit levée à 20h06. Adoptée à l'unanimité
 La prochaine rencontre aura lieu le 12 novembre 2020.

 Thierry Raymond
 Président

 Martin Auger
 Directeur